

MÉGA-DÉCHARGE

Les échéances décisives du mois de mai...

Alors que l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois prépare le **5^e rendez-vous du compte à rebours de la fermeture qui aura lieu le vendredi 13 mai à 14 h aux portes de la méga-décharge**, le mois de mai s'annonce décisif quant au devenir de l'installation au-delà de janvier 2018.

L'instruction par les services de l'État de la demande de la société COVED visant à prolonger de 5 années l'exploitation de la décharge entre dans une phase déterminante :

- le mercredi 4 mai, la CSS (commission de suivi du site) est convoquée à 9 h à la salle COROT de Vic-de-Chassenay avec un seul point à l'ordre du jour : la présentation par la DREAL de l'analyse réglementaire de la demande de COVED ;

- le jeudi 19 mai, le CODERST (conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques), qui siège à Dijon, examinera à son tour le dossier et émettra un avis sur la requête de COVED.

C'est à la suite de cette procédure que Madame la Préfète statuera sur la demande de l'exploitant et donc sur le sort de la méga-décharge.

D'où l'importance de la campagne de signatures des lettres individuelles la priant de veiller à la fermeture de la méga-décharge en janvier 2018 au plus tard et au respect de la décision du Tribunal Administratif. Sans compter les envois directs, ce sont au minimum 900 lettres qui auront été expédiées à la préfecture ce vendredi.

L'ASPA encourage tous ceux qui n'ont pas encore signé leur lettre à le faire rapidement et à la faire signer dans leur entourage ; pour ce faire, des points de mise à disposition et de collecte des lettres se trouvent dans les mairies et dans les agences d'assurances AVIVA et MMA, rue de la Liberté à Semur.

(Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Auxois)